



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 novembre 2024, s'est réuni à la salle associative de Fontain en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 19
Présidence de Mme Catherine HAMELIN, Maire

Conseillers présents :

Claire APFFEL, Laurence BEPOIX, Michel BOURETTE, Anne-Lise BOUVERESSE, Bénédicte CHAMBREY, Flavien CHANSON, Martine DONEY, Pierre-Alain DUQUET, Alain GENTINE, Catherine HAMELIN, François MARTIN, Michel TIROLE, Elodie TOITOT, Claude GRESSET, Jean-Pierre VAGNE

Conseillers Absents :
Denis DUQUET,

Procurations de vote :

Simon GAILLARD donne procuration à Michel TIROLE
Laurence MARTIN donne procuration à Bénédicte CHAMBREY
Laurence MAIROT donne procuration à Elodie TOITOT

15 conseillers présents et 3 représentés ; le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Claude GRESSET
Madame le maire débute la séance à 20h00

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 septembre 2024
- 2- Bâtiments,
 - Eglise
 - Ancienne mairie
 - Présentation de l'étude de l'AUDAB pour l'ancienne fruitière
- 3- Communication,
 - Gazette
- 4- Fêtes et Cérémonies,
 - Vœux du Maire
 - Repas des anciens
- 5- Finances,
 - Remboursement de frais (délibération)
 - Encaissement de chèques (délibération)
 - Participation au projet de voyage de fin d'année de l'école
 - Demande DETR pour vitraux (délibération)

- 6- Forêt
 - Etat d'assiette 2025 (délibération)
- 7- Ressources Humaines
 - Création d'un poste de rédacteur (délibération)
- 8- Urbanisme
 - Périmètre ABF
 - Zone de mise en valeur Vauban (information)
 - RLPI (délibération)
- 9- Voirie
 - Travaux pour 2025
 - Nommage de l'allée au monument américain (délibération)
- 10- Questions diverses
 - Election de 3 représentants pour la médiathèque (délibération)

Madame le maire ouvre la séance à 20h05 et présente la nouvelle secrétaire de mairie :
Géraldine KISSEL.

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16/09/2024

Madame le maire propose de reprendre le compte-rendu du conseil municipal du 16 septembre 2024 et d'y apporter les corrections nécessaires, soit B26 au lieu de B27 (concernant le nom du bombardier) s'appuyant sur les remarques et les conseils des élus.
Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 16 septembre 2024.

2/ Bâtiments

Eglise

Les travaux sont en cours malgré quelques vicissitudes avec l'autorité religieuse représentée par Antony CHOPARD. Ce dernier demande l'ouverture de l'église pendant les travaux, rendus difficiles avec la mise en place des palissades de protection.
La bonne qualité des stucs mis à jour sur les colonnes demande une attention particulière pour leur préservation.

Un journaliste de RCF a fait un reportage et devrait encore être présent lors de la réunion de chantier du 15 novembre.

La convention avec la Fondation du patrimoine a été envoyée et les flyers sont attendus.

La demande de subvention auprès de la DRAC pour la seconde phase va être déposée.

Suite à l'intervention médiatique de Mme Daty, un article évoquant cette rénovation sur l'Est Républicain a relaté des données erronées sur le financement.

Travaux ancienne Mairie

Les travaux s'achèvent, il faut rechercher des locataires éligibles à ce type de logements à conventionner.

Mme le maire présente les éléments exposés par l'Audab lors de la commission du 15 octobre. L'agencement des espaces extérieurs est intéressant et fait l'objet de quelques remarques. L'aménagement du bâtiment fait l'objet de deux scénarii comprenant des locaux de services au rez-de-chaussée et divers types de logement aux étages.

Ces aménagements potentiels succincts seront à affiner par un architecte.

La présentation expose les processus à mettre en place pour poursuivre le projet.

Mme le maire demande au conseil son aval pour poursuivre cette démarche.

3/ Communication

Gazette

L'adjointe Bénédicte Chambrey présente le compte rendu de la commission du 16 octobre décrivant les échéances et contenus de la gazette qui devrait être diffusée le 16 décembre prochain. Il est possible de soumettre d'autres articles.

Il est encore recherché le thème des cartes de voeux.

4/ Fêtes et cérémonies

L'adjointe Claire Apffel présente les travaux de la commission du 14 octobre portant sur :

- l'organisation de la cérémonie commémorative du 11 novembre
- les guirlandes et illuminations

Les décorations de l'an dernier sont jugées insuffisantes.

Un effort sera fait cette année.

Sont exposées les démarches entreprises pour les décorations des villages avec différentes possibilités, dont les offres potentielles de AECE. Les choix et les mises en place restent à finaliser.

5 sapins sont commandés à l'association de parents d'élèves 1 2 3 Soleil

Décorations salle de la mairie (pour les mariages et le repas des anciens).

Les éléments présents sont anciens et usés, un renouvellement est nécessaire.

Différentes propositions avec devis sont présentées (Botaniques ART à Beure et Atelier 66 à Besançon).

Suite à l'avis des conseillers, ce renouvellement est accepté ainsi que l'orientation des choix du type de déco.

Les voeux du Maire

Ils sont arrêtés au vendredi 10 janvier.

Le repas des anciens

Il est reporté au samedi 1 février 2025 suite à la commémoration des 80 ans du crash du B17 américain le dimanche 19 janvier 2025.

Le repas pourrait être élaboré par Le Vézois qui a fait une proposition, le menu pourra être choisi au prochain conseil

Il est proposé de mettre à disposition un photobook (239 €) pour cette journée permettant à chacun de repartir avec un souvenir, son adoption sera arrêtée au prochain conseil.

Il est évoqué la possibilité de remettre un colis à quelques anciens qui n'ont plus la possibilité de venir au repas, cette réflexion est à approfondir pour le prochain conseil. La question de l'âge d'intégration est aussi à voir.

5/ Finances

Remboursement frais

43,46 € pour Claire Apffel lors de la Marche Gourmande

Encaissement de chèques

1625 € de participation à la Marche Gourmande

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, l'objet des délibérations présentées

Voyage scolaire

Il y a projet d'un voyage sur Paris des élèves du groupe scolaire en fin d'année. Une aide financière communale pourrait être envisagée en échange d'une participation active des élèves à l'aménagement du triangle vers l'école sous l'encadrement des techniciens communaux, comme effectué précédemment avec le réservoir.

Vitraux

Les vitraux de l'église ont besoin d'une rénovation. Il y a un devis de 42377€ HT
Le conseil, à l'unanimité, autorise la maire à déposer une demande de subvention DETR (20%) auprès des services de l'état.

6/ Forêts

ONF

La rencontre du 18 octobre avec Hugo Petitemange, technicien forestier de l'ONF, a permis de faire un point sur différents dossiers en cours.

-Etat d'assiette 2025 portant sur les parcelles 14, 25 et 38 sur la forêt communale de Fontain, il n'est rien prévu sur la forêt communale d'Arguel où une importante coupe a été faite cette année. **Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, l'objet de la délibération présentée.**

Il n'y a pas de nouvelle avancée sur le plan d'aménagement forestier de la commune nouvelle ainsi que sur l'intégration potentielle de la Verte.

Mme le maire souhaite remettre à plat l'organisation de l'affouage des forêts communales. Un groupe de travail sera à mettre en place l'an prochain.

Monsieur DE LAGUICHE a communiqué son intention de vendre ses parcelles boisées avec une proposition détaillée et un inventaire. Un groupe de travail se met en place pour analyser cette proposition afin de voir s'il faut donner suite.

7/ Ressources Humaines

Recrutement

Recrutement d'une secrétaire de mairie à temps partiel.

Le conseil, après délibération, approuve à l'unanimité la suppression du poste d'adjoint administratif principal 1^{er} classe et la création du poste de rédacteur.

8/ Urbanisme

Périmètre ABF

L'adjoint à l'urbanisme, suite à une rencontre avec l'architecte des ABF et la commission qui s'est réunie le 15 octobre, présente les propositions faites par l'ABF pour le périmètre de la Motte Féodale. Sur les 3 scénarii présentés, le moins restrictif est retenu et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal

Dans le cadre de la zone de mise en valeur Vauban, Madame le maire présente le petit secteur de la Chapelle des Buis concerné sur la commune. Le nouveau périmètre présenté n'a pas vraiment d'incidence évidente. La question se pose de l'opportunité de l'adopter. Le sujet sera tranché au prochain conseil

Règlement Local de Publicité Intercommunal

La compétence a été transférée à Grand Besançon Métropole cette année. Il est demandé au conseil de délibérer sur les orientations générales du RLPi tels que présentées dans les documents envoyés. A la question si cette compétence transférée avait une incidence financière, la réponse est non, pas d'incidence financière pour la commune, les coûts potentiels induits sont à la charge de GBM.

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, l'objet de la délibération présentée

9/ Voirie

Travaux pour 2025

Madame le maire présente les travaux prévus pour 2025 sur les voies communales suite aux visites faites avec les services. Les travaux projetés sur le chemin de bas de la Forêt seraient éligibles à une subvention demandée ouvrant la possibilité de réalisation.

Suite à la réunion avec le service voirie de GBM sur la traversée d'Arguel une concertation est à refaire avec les habitants voisins du projet du centre du village pour une finalisation.

L'écluse arrêt de bus sur le haut d'Arguel avalisée en commission reste à finaliser par les services.

Un aménagement d'ombragère est à l'étude avec les techniciens communaux pour l'aire de jeux près de la salle des fêtes

Il est nécessaire de donner un nom au bout de chemin qui mène au monument américain. La proposition suggérée et retenue est « impasse **MY GAL II** » (nom du bombardier B27).

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à la majorité contre 3, l'objet de la délibération présentée pour nommer cette voie.

10/ Questions diverses

Notre participation à la médiathèque de Pugey implique par convention que trois représentants de la commune soient nommés.

Sont retenus Jean-Pierre VAGNE, Elodie TOITOT et François MARTIN à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Clôture des débats : 22h40

Prochain conseil :

Lundi 16 décembre 2024 à 20h00

Approuvé par les membres du Conseil Municipal du lundi 16 décembre 2024

Affiché à Fontain et publié sur le site internet,
le 20/12/2024

Le Maire,



Catherine HAMELIN

